


Catalogue de formations

à destination des élus



Les formations développées par le CAUE du Calvados sont à destination des élus qui sont en cours d'élaboration ou de révision d'un document d'urbanisme.

Elles ont pour objectifs :

- d'apporter un bagage théorique et pratique sur différents thèmes fondamentaux de l'urbanisme réglementaire et opérationnel dans le cadre de la mise en place d'un PLU (Plan Local d'Urbanisme),
- d'éclairer les élus sur les différentes options qui s'offrent à eux en matière d'aménagement à travers l'étude de cas concrets (dont une partie sur leur territoire),
- d'aider les élus à faire leurs choix et à construire leur projet de territoire en toute connaissance de cause,
- de préparer les communes à passer du PLU à l'opérationnel (l'après PLU) en :
 - > apportant un éclairage sur les modalités de l'aménagement une fois le PLU approuvé,
 - > donnant les outils pour passer des orientations au projet d'aménagement en mettant les élus et les acteurs de l'aménagement en situation par l'étude de cas,
 - > enclenchant une dynamique territoriale.

Les sujets proposés permettent de croiser les trois différentes phases d'élaboration d'un document d'urbanisme tel que le PLU.

DÉROULÉ DES FORMATIONS

Matin

Présentation théorique et analyse d'exemples concrets.

APRÈS-MIDI (en option)

Balades urbaines.

module 1

Le diagnostic territorial

- Le PLU, un document d'urbanisme parmi d'autres
- La ruralité et l'économie agricole dans un projet de territoire
- Les mobilités dans le territoire

Le projet d'aménagement et de développement durables (PADD)

- Consommer moins ou consommer mieux ? Quelle stratégie de territoire ?
- Les outils du foncier
- La fiscalité de l'aménagement

Les orientations d'aménagement et de programmation (OAP) ainsi que le règlement écrit et graphique

- Les formes urbaines : organisation du bâti et des espaces publics
- La qualité architecturale des projets et le règlement d'urbanisme du PLU
- Une approche pré-opérationnelle du développement durable

module 2

En parallèle ...

- Les autorisations d'urbanisme
- Le Règlement Local de Publicité (RLP)
- L'accompagnement à la formulation de la commande publique

LE DIAGNOSTIC TERRITORIAL

Le PLU, un document d'urbanisme parmi d'autres

OBJECTIFS

Comprendre le fonctionnement et les notions de compatibilité et de prise en compte des différents documents d'urbanisme et autres : définition, place dans la hiérarchie des normes, contenu, procédure d'élaboration et effets

CONTENU

- Présentation des principaux documents d'urbanisme et autres
- le PLU (Plan Local d'Urbanisme) - échelle communale ou intercommunale
 - le SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)
 - le SRADDET (Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires)
 - SDAGE et SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux)
 - PCAET et SRCE
 - Documents sectoriels : PDU (Plan de Déplacement Urbains) et PLH (Plan Local de l'Habitat)
 - Loi Littoral, ...
 - Explication de la notion de compatibilité et de prise en compte entre les documents d'urbanisme et autres

La ruralité et l'économie agricole dans un projet de territoire

OBJECTIFS

Appréhender la notion de ruralité dans l'aménagement du territoire via notamment les documents d'urbanisme

CONTENU

- Débattre autour de la notion de "ruralité"
- Connaître l'aspect réglementaire de la préservation des terres agricoles et du patrimoine rural
- Appréhender les usages et le cadre de vie de l'espace rural
- Comprendre le rôle des collectivités dans le soutien de l'activité locale


Les mobilités dans le territoire

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux des nouvelles opérations d'aménagement (résidentielles et/ou économiques) en lien avec la mobilité des personnes qui résident ou travaillent sur le territoire

CONTENU

Trois thématiques sont abordées

- se promener (accueillir et proposer des activités d'itinérance)
 - habiter (dans les bourgs, l'histoire de l'urbanisation linéaire, traditionnelle ou contemporaine)
 - rouler (caractéristiques du réseau viaire et vitesse et urbanisation)
- 

LE PROJET D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLES (PADD)

Consommer moins ou consommer mieux ?

Quelle stratégie de territoire ?

OBJECTIFS

Comprendre les nouveaux enjeux de densification induits par les lois du Grenelle de l'environnement de 2012, ALUR et MACRON

CONTENU

- Rappel de la nouvelle logique de développement des collectivités
Qu'est-ce qu'une densification ? Une mutation ? Une extension ?
Qu'est-ce que l'enveloppe urbaine ou le tissu urbain existant ?
- Exercice de repérage et d'interprétation d'un tissu bâti

Les outils du foncier

OBJECTIFS

Comprendre les enjeux des nouvelles opérations d'aménagement (résidentielles et / ou économiques) en lien avec la mobilité des personnes qui résident ou travaillent sur le territoire

CONTENU

Trois thématiques sont abordées

- se promener (accueillir et proposer des activités d'itinérance)
- habiter (dans les bourgs, l'histoire de l'urbanisation linéaire, traditionnelle ou contemporaine)
- rouler (caractéristiques du réseau viaire et vitesse et urbanisation)

La fiscalité de l'aménagement

OBJECTIFS

Connaître et comprendre les différentes formes et régimes des taxes et participations dans le domaine de l'urbanisme

Connaître les modalités de calcul

CONTENU

- Présentation des évolutions des régimes de taxes et de participations
- Maîtriser le principe et les enjeux de la TA (Taxe d'Aménagement)
- Exercice de calcul de la TA
- Maîtriser le principe et les enjeux des participations : PUP (Projet Urbain Partenarial), et ZAC (Zone d'Aménagement Concerté)
- Comprendre les leviers des différents impôts (taxe d'habitation sur les logements vacants, taxes sur les cessions de terrains rendus constructibles, majoration de la taxe foncière)
- Maîtriser le principe du versement pour sous-densité

LES ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DE PROGRAMMATION (OAP) AINSI QUE LE RÈGLEMENT ÉCRIT ET GRAPHIQUE

LES FORMES URBAINES : ORGANISATION DU BÂTI ET DES ESPACES PUBLICS

OBJECTIFS

Appréhender la question de la densité en milieu rural ou périurbain et anticiper les nouvelles formes urbaines et les différentes typologies (individuel, individuel groupé, intermédiaire et collectif)

CONTENU

- Présentation des différentes formes de tissus urbains (le diffus, le lotissement et le centre ancien)
- Prendre en compte le contexte du territoire à toutes les échelles du pays/ de l'agglomération (> SCOT), de la CDC/la commune (> PADD PLU ou PLUi), de l'opération et de la parcelle (> OAP + règlement écrit + graphique du PLU ou PLUi)
- Appréhender le rapport à l'existant (équipements, paysage, circulation, implantation du bâti, patrimoine bâti et naturel, matériaux dominants, organisation parcellaire, réseaux, ...)
- Appréhender l'intégration architecturale des nouvelles constructions et de l'identité du territoire à la conception/création. Quelle nouvelle architecture ? (exemples de projets urbains ou ruraux)

QUALITÉ ARCHITECTURALE DES PROJETS ET LE RÈGLEMENT D'URBANISME DU PLU OU PLUI

OBJECTIFS

CONTENU

Le contenu sera élaboré avec les architectes conseils du CAUE, en fonction des attentes et des besoins des élus.

UNE APPROCHE PRÉ-OPÉRATIONNELLE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

OBJECTIFS

CONTENU

Le contenu sera élaboré avec les paysagistes du CAUE, en fonction des attentes et des besoins des élus.

EN PARALLÈLE ...

Les autorisations d'urbanisme

OBJECTIFS

CONTENU

Le contenu sera élaboré avec les architectes conseils du CAUE, en fonction des attentes et des besoins des élus.

Le règlement local de publicité (RLP)

OBJECTIFS

CONTENU

Identifier les réglementations relatives aux enseignes, pré-enseignes et publicités

Présenter la procédure d'élaboration du règlement local (communal ou intercommunal)

- Rappel du cadre législatif : de la loi n° 79-1150 du 29/12/79 relative à la publicité, aux enseignes et pré-enseignes à la loi du 12 juillet 2010 dite "Grenelle 2"
- L'incidence de la réforme du droit de l'affichage publicitaire suite aux décrets du 30 janvier et du 1^{er} août 2012 : nouvelle répartition des compétences d'instruction et de police entre le préfet et le maire, encadrement de nouveaux dispositifs (dispositifs lumineux, bâches...), règles de densité, limitation de l'affichage publicitaire
- Construction d'un règlement local de publicité : le diagnostic, le zonage de publicité, le règlement national des enseignes, le contenu des réglementations spéciales, la gestion des enseignes dans le règlement local ou par la charte, les types de publicité, ...

L'accompagnement à la formulation de la commande publique

(avec les architectes conseils du CAUE)

OBJECTIFS

Sensibiliser et informer les élus sur leurs rôles et responsabilités dans les projets d'aménagement et de construction d'équipement

Aider à la mise en place d'un processus et d'une organisation qui favorisent la qualité architecturale et urbaine des projets

CONTENU

- Définition des besoins à la commande
- Présentation des différentes procédures de marchés publics
- Présentation du rôle du maître d'œuvre privé (architecte) et de ses relations avec la maîtrise d'ouvrage
- Présentation d'une étude (projet d'aménagement ou de construction) avec si possible une visite de terrain

caue_calvados



28 rue Jean Eudes . 14000 CAEN

02 31 15 59 60

contact@caue14.fr

www.caue14.fr

caue14

